NOTE DE CONJONCTURE

Occitanie

4ème trimestre 2019

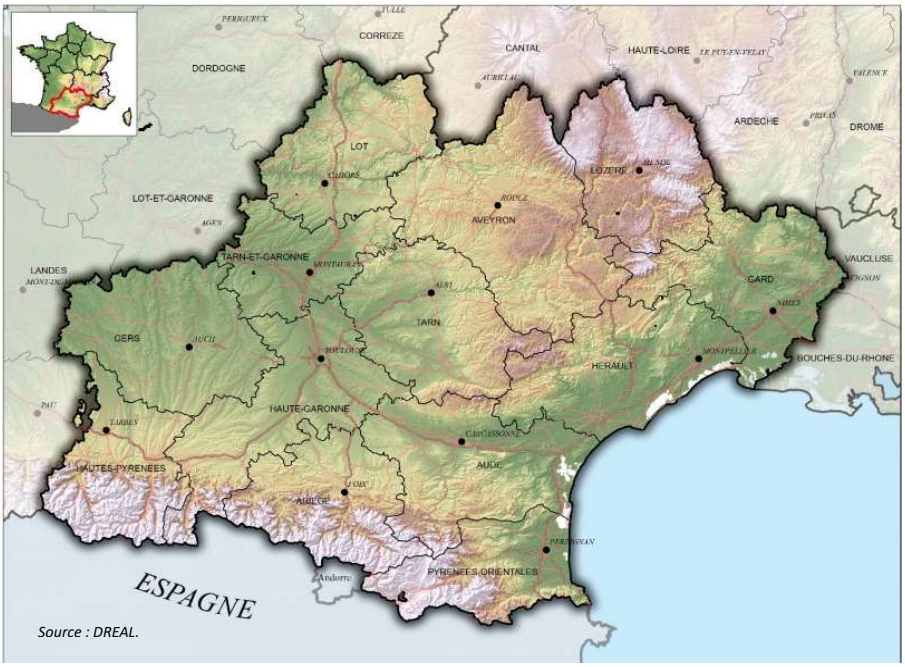

Source : DREAL.

La France est actuellement touchée par une crise sanitaire et économique sans précédent. La région Occitanie, n'échappe pas aux conséquences de cette crise. La situation économique de la région s'est fortement et rapidement détériorée. Cette note de conjoncture dresse donc un bilan de la région avant la crise, la suivante contribuera à mesurer l'impact de la crise sur l'emploi mais aussi sur l'ensemble de l'activité économique, avec des indicateurs jusqu'alors plutôt positifs.

ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE ET EMPLOI :

Au 4ème trimestre 2019, l'emploi en Occitanie continue de progresser un peu plus rapidement qu'au niveau de la France métropolitaine. L'augmentation concerne essentiellement le secteur privé.

L'emploi dans le commerce augmente sensiblement. C'est aussi le cas dans l'industrie et le commerce mais plus modérément. L'emploi hors intérim continue de progresser, en particulier dans le secteur de l'hébergement et de la restauration et dans celui des activités scientifiques et techniques. Bien que particulièrement dynamique dans les transports et l'entreposage, l'emploi intérimaire diminue ce trimestre.

La création d'entreprises reste dynamique dans la région, davantage qu'au niveau national. Elle augmente dans quasiment tous les secteurs d'activité, particulièrement dans l'industrie. Les créations de microentreprises continuent de progresser, soutenues également par les secteurs de l'industrie et de la construction. Néanmoins, elles restent, dans ces secteurs, nettement inférieures à celles observées dans l'hébergement-restauration. Le nombre de défaillances d'entreprises continue à diminuer.

Les autorisations d'activité partielle baissent légèrement ce trimestre, à la fois sur un trimestre mais également sur un an. Seule l'industrie enregistre une baisse du nombre d'heures d'autorisations d'activité partielle. Même si sa part dans l'ensemble des demandes diminue fortement, l'industrie reste le secteur le plus demandeur d'heures d'activité partielle. Dans les autres secteurs, le volume d'heure augmente sensiblement.

Le taux de chômage baisse ce trimestre. Cette diminution concerne l'ensemble des régions de France. Le nombre moyen de demandeurs d'emploi en catégories ABC baisse également ce trimestre dans les mêmes proportions qu'en France métropolitaine. Cette baisse concerne aussi bien les hommes que les femmes, les demandeurs d'emploi de longue durée et l'ensemble des classes d'âges à l'exception des seniors dont le nombre augmente très faiblement.

POLITIQUES D'EMPLOI :

Les prescriptions de PEC diminuent nettement ce trimestre, que ce soit par rapport au trimestre précédent ou au même trimestre de l'année précédente. En cumul sur l'année, les prescriptions de PEC ont été moins nombreuses que l'année dernière.

ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE ET EMPLOI :

Emploi salarié

Au 4ème trimestre 2019, en Occitanie, ***l'emploi salarié progresse de 0,5% sur un trimestre*** *(+9 719 emplois) et de 1,8% sur un an (+35 714 emplois).*

En Occitanie, au 4ème trimestre 2019, l'emploi progresse de +0,5% (+9 719 emplois), plus rapidement qu'au niveau de la France métropolitaine (+0,3%). Avec 2 050 580 emplois, la région se classe au 4ème rang en termes de salariés, juste devant les Hauts-de-France et derrière la Nouvelle-Aquitaine. Sur un an, l'emploi salarié dans la région augmente de 1,8% contre 1,1% pour la France métropolitaine.

Évolution de l'emploi salarié régional

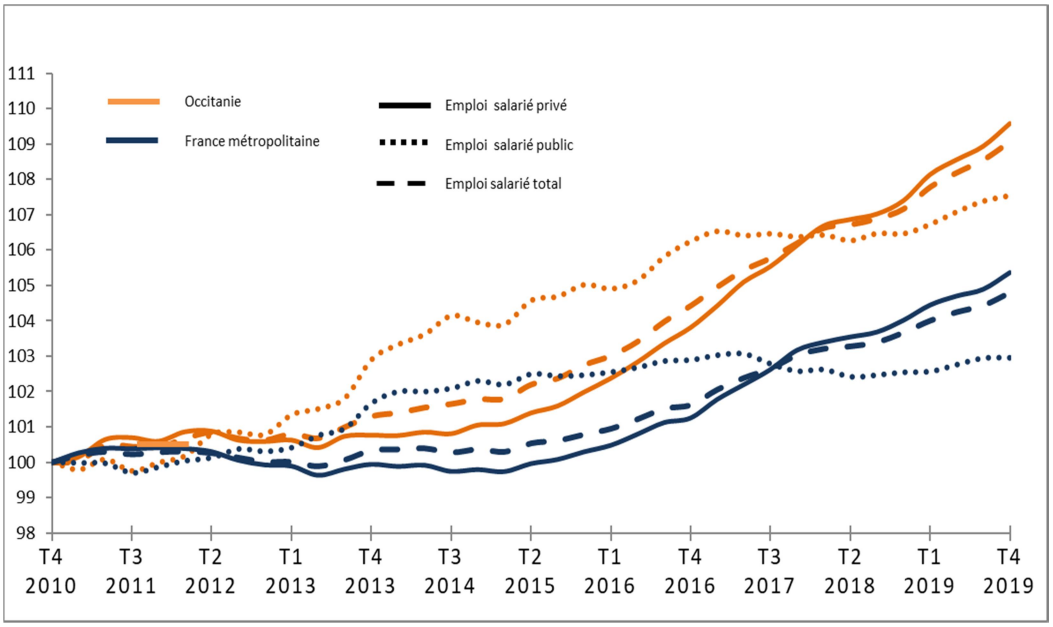

Source : Insee, Estimations d'emploi ; estimations trimestrielles Acoss-Urssaf, Dares, Insee

L'emploi privé *progresse sensiblement plus rapidement (+0,6%) que* ***l'emploi public*** *(+0,1%) dans la région.*

La hausse de l'emploi profite à la fois au secteur public et au secteur privé. L'augmentation est cependant plus marquée dans l'emploi privé (+0,6% contre 0,1% pour le public). Ainsi, 8 979 salariés supplémentaires travaillent dans le secteur privé contre seulement 740 dans le public. Au niveau national, l'emploi public est stable sur le trimestre alors qu'il augmente de 0,4% dans le privé. Le poids de l'emploi public dans la région reste supérieur à celui du niveau national : 25,1% des emplois dans la région et 22,5% pour la France métropolitaine.

Avertissements :
L'introduction de la Déclaration Sociale Nominative (DSN) en remplacement du bordereau récapitulatif de cotisations (BRC) peut transitoirement affecter les comportements déclaratifs des entreprises. Durant la phase de montée en charge de la DSN, des adaptations sont réalisées dans la chaîne de traitement statistique ***des estimations d'emploi et de l'intérim*** *afin de tenir compte de ces changements. Ces modifications sont susceptibles de générer des révisions accrues sur les données. La montée en charge de la DSN dans le régime agricole provoque de grandes difficultés de production à la MSA. Ainsi, les* ***derniers trimestres*** *des séries du secteur AZ des départements de France métropolitaine ont été estimés par prolongement.*

Enfin, dans les estimations d'emploi coproduites par l'Insee, la DARES et l'Acoss, l'emploi intérimaire est calculé dans un secteur dédié (celui des agences d'intérim) et est localisé au lieu de l'agence d'intérim. Afin d'obtenir une meilleure appréciation de l'emploi sectoriel de la région, le SESE Occitanie a réaffecté ces intérimaires au lieu de la mission et au secteur d'activité de l'établissement utilisateur d'intérimaires. Par conséquent, les volumes d'emploi par secteurs diffèrent de ceux diffusés par l'Insee.

Après réaffectation de l'intérim dans les secteurs et les établissements utilisateurs, l'emploi augmente de 1,5% dans le secteur de l'hébergement et de la restauration alors que dans ce même secteur, l'intérim baisse de 0,9%. Dans le commerce, l'emploi augmente de 0,9%, soutenu par la croissance de l'emploi intérimaire (+4,0%). La construction, malgré une baisse de son nombre d'intérimaires (-4,2%) continue de gagner des emplois : +0,2% soit 220 emplois gagnés. L'emploi dans l'industrie progresse (+0,1%), en particulier dans la fabrication de matériel de transport (+0,6% et 297 emplois gagnés) et la fabrication de denrées alimentaires (+0,4% et 176 emplois en plus). Malgré une très forte baisse du nombre d'intérimaires (-21,7% et 1 908 intérimaires de moins ce trimestre), le secteur des activité spécialisées, scientifiques et techniques

	emploi salarié total	*dont intérim*	évolution trimestrielle
Agriculture	31 355	*267*	-3,2%
Industrie	243 855	*16 880*	+0,1%
Construction	133 242	*15 835*	+0,2%
Commerce	270 772	*5 923*	+0,9%
Autres services marchands	650 750	*15 567*	+0,5%
Services non marchands	722 241	*2 377*	+0,3%
Total	**2 052 215**	***56 850***	**+0,4%**

Sources : Insee, Estimations d'emploi ; estimations trimestrielles Acoss-Urssaf, Dares, Insee. Traitement SESE Occitanie

Évolution trimestrielle de l'emploi hors intérim et de l'intérim en Occitanie depuis 2012

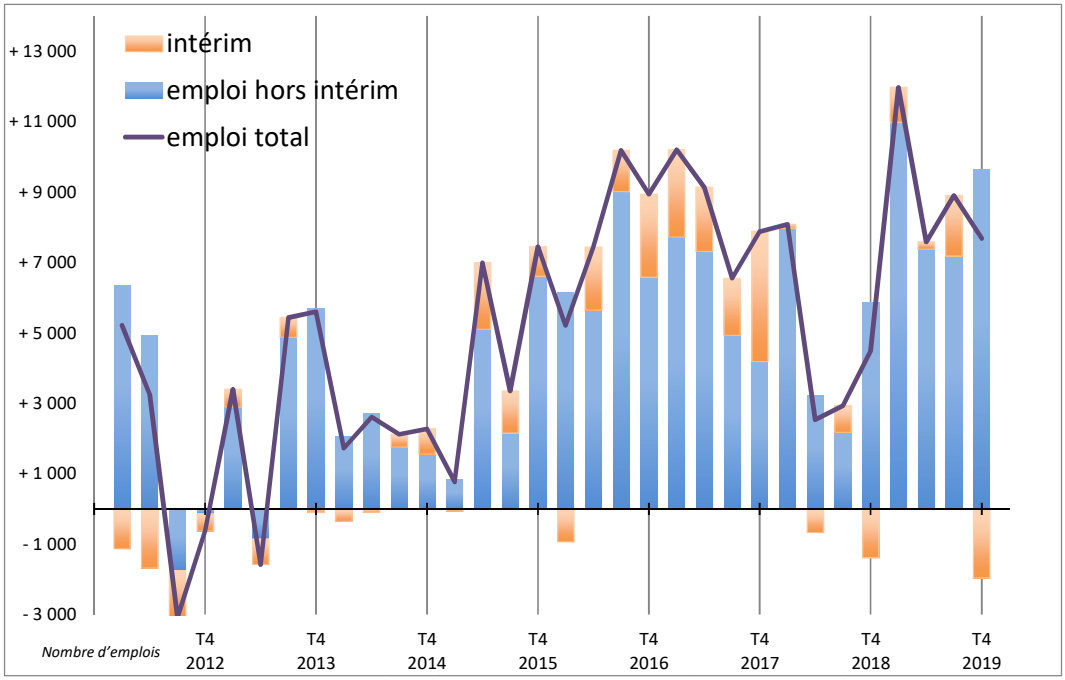

Sources : Insee, Estimations d'emploi ; estimations trimestrielles Acoss-Urssaf, Dares, Insee Traitement SESE Occitanie

*Le secteur **du commerce** (+0,9%) est dynamique ce trimestre et porte en partie l'évolution de l'emploi total (+0,4%).*

reste stable ce trimestre. Dans les transports et l'entreposage, l'emploi augmente de 0,8%. Ce gain de 888 emplois est porté par une hausse de 6,4% du nombre d'intérimaires (soit 369 intérimaires). Enfin, dans l'agriculture, l'emploi baisse de 3,2% soit une perte de 1 030 postes.

A la fin du 4ème trimestre, l'emploi intérimaire baisse de 3,3% (1 956 intérimaires perdus sur un total de 56 850 intérimaires) par rapport au trimestre précédent. Cette diminution est en partie due à la forte baisse de l'intérim dans les activités scientifiques et techniques (-21,7%) mais également à celle significative de la construction (-4,2%). Ce secteur emploie près de 30% des intérimaires ce trimestre. Le taux de recours à l'intérim dans ce secteur reste cependant important (11,9%).
L'industrie perd encore une centaine d'intérimaires ce trimestre, malgré 120 intérimaires de plus dans la fabrication de matériels de transport (+4,2%). Le taux de recours à l'intérim diminue très légèrement ce trimestre (à 2,8%, soit -0,1 point). Il baisse d'environ 1 point dans les activités scientifiques et techniques et progresse de 0,3 point dans le secteur des transports et entreposage.

*Le nombre **d'intérimaires** diminue dans la région (-3,3% et 1 956 intérimaires de moins), en raison de la forte baisse dans le secteur des activités scientifiques et techniques dynamique (-21,7%).*

Définition :

Le taux de recours à l'intérim est le nombre d'intérimaires en fin de trimestre rapporté au nombre de salariés total.

Contributions de l'emploi et de l'intérim à l'évolution trimestrielle de l'emploi en Occitanie au 4ème trimestre 2019

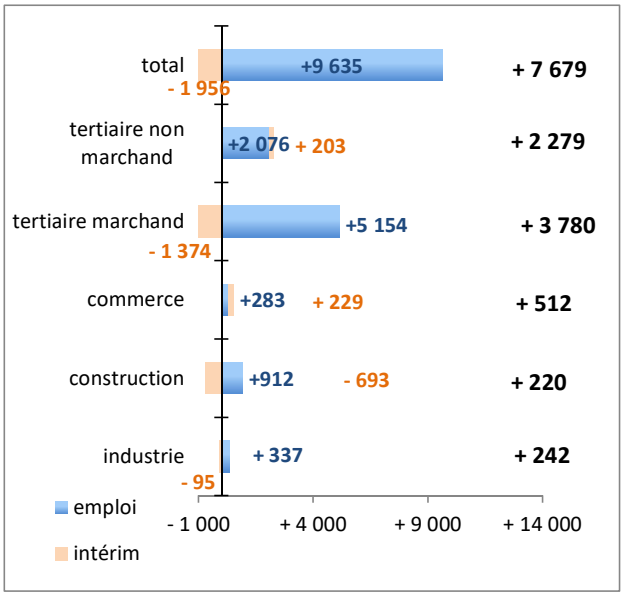

Source : Estimations trimestrielles d'emploi, Insee, Dares, Acoss. Traitement SESE Occitanie

Création d'entreprises

Depuis le début de l'année 2019, 75 724 ***entreprises*** *ont été créées en Occitanie, 20,2% de plus par rapport à la même période 2018.*

Au 4ème trimestre 2019, 20 086 entreprises ont été créées en Occitanie, portant le nombre d'entreprises créées depuis le début de l'année à 75 724. La création d'entreprises progresse de 20,2% par rapport à l'année 2018.
C'est une hausse de 1,9 point supérieure à celle observée en moyenne nationale. Ce trimestre, la région se hisse à la 5ème position des régions métropolitaines en termes de dynamisme de création d'entreprises, derrière l'Ile-de-France, PACA, Pays-de-la-Loire et Auvergne-Rhône Alpes.
La création d'entreprise augmente ce trimestre dans tous les secteurs d'activité. Dans l'industrie, la hausse s'établit à plus de 47,8%, en progression un peu moins marquée que le trimestre précédent. La construction est toujours dynamique en termes de création avec 2 476 entreprises créées ce trimestre, soit une hausse de 26,6% par rapport au 4ème trimestre 2018. Dans le secteur du commerce et transports, le nombre de créations d'entreprises continue de ralentir avec malgré tout + 10,8% ce trimestre.

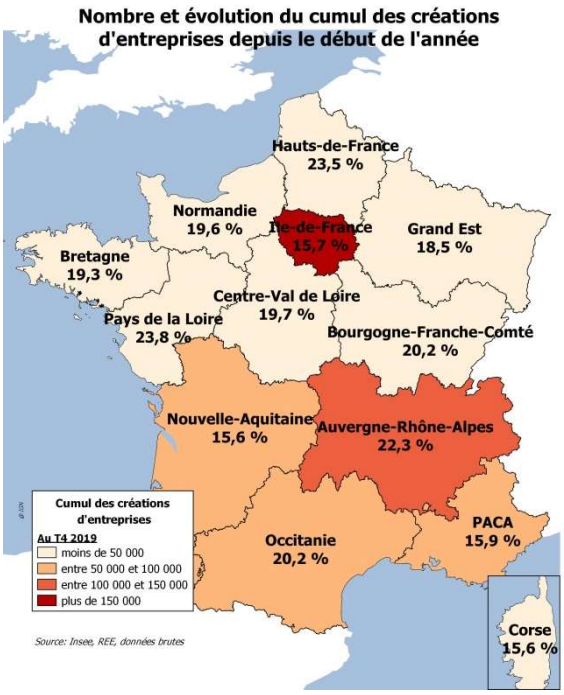

Avec 8 944 créations au 4ème trimestre 2019, les nouvelles microentreprises sont en hausse de 32,7% sur un an. Dans l'industrie, le nombre de nouvelles microentreprises double quasiment par rapport au 4ème trimestre 2018. La hausse est également sensible dans la construction : +65,7% sur la même période. Les créations progressent également dans le commerce, transports et hébergement-restauration mais plus modérément : +14,9%. Avec près de 2400 microentreprises créées ce trimestre, c'est le secteur qui enregistre le plus grand nombre de créations.

Activité partielle

Au 4ème trimestre 2019, ***510 000 heures d'activité partielle*** *ont été autorisées pour les entreprises d'Occitanie.*

Au 4ème trimestre 2019, les entreprises d'Occitanie ont déposé environ 240 demandes de recours à l'activité partielle, ce qui représente un volume de 510 000 heures. Ce nombre d'heures est très nettement inférieur à celui du même trimestre de l'année 2018 qui était la conséquence du mouvement des gilets jaunes et d'un problème conjoncturel d'une grosse entreprise de la région. D'une manière générale, les volumes d'heures demandées ont augmenté, excepté dans l'industrie.
Ce trimestre, l'industrie qui ne représente plus que 36% de l'ensemble des demandes, est toujours le premier secteur demandeur d'activité partielle. Le nombre d'heures demandées au 4ème trimestre 2019 s'élève à 184 000 heures.
Dans le commerce, les transports et l'hébergement et restauration, le volume d'heures demandées représente ce trimestre 25 % des autorisations. Il augmente de plus de 62% ce trimestre (127 000 heures après 78 000 heures demandées au troisième trimestre). Cette augmentation s'explique par le très important volume d'heures autorisées dans les secteurs des transports et entreposage, passant de 1 000 heures au 3ème trimestre à près de 38 000 heures ce trimestre.
Dans le secteur de la construction, le nombre d'heures autorisées est trois fois supérieur à celui du trimestre précédent. Il s'élève à 112 00 heures, soit 22 % des autorisations totales.
Enfin, dans les autres services, les demandes augmentent également énormément passant de 32 000 au 3ème trimestre à 85 000 au 4ème. Elles représentent près de 17 % de l'ensemble des demandes.

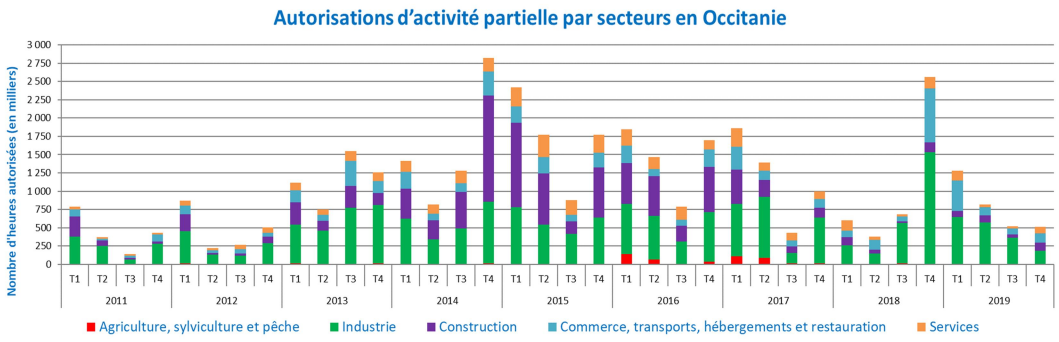

Source : Direccte

Le dispositif de l'activité partielle permet aux établissements confrontés à des difficultés temporaires de diminuer ou suspendre leur activité tout en assurant aux salariés une indemnisation pour compenser leur perte de salaire. L'indemnisation, assurée par l'employeur, est partiellement prise en charge par l'État et l'Unedic. Pour ce faire, les entreprises doivent déposer en DIRECCTE des demandes d'autorisations préalables qui peuvent s'utiliser sur plusieurs mois. Ensuite, si les heures ont effectivement été chômées, les entreprises en demandent l'indemnisation. Ainsi, il peut se passer plusieurs mois entre les demandes d'autorisations et les indemnisations. Il est donc délicat d'analyser en conjoncture l'activité partielle par le biais des indemnisations.

Consommation d'heures d'activité partielle en Occitanie

	2019 T4	Evolution trimestrielle 2019T4 / 2019T3	Evolution annuelle 2019T4 / 2018T4
Agriculture	2 590	-312	-2 080
Industrie	118 863	1 755	36 932
Construction	13 585	4 833	-818
Commerce	13 306	4 484	-83 772
Services	55 310	-6 226	-69 574
Nombre d'heures consommées	**203 654**	**4 535**	**-119 311**
Etablissements ayant consommé des heures	**260**	**16**	**-321**
dont établissements de 50 salariés et plus	30	19	-23
Nombre de salariés concernés au cours du trimestre	**1 381**	**-24**	**-4 022**

Source : Direccte, données provisoires

Même si les heures effectivement non travaillées seront probablement revues à la hausse, le volume consommé au quatrième trimestre sera moins élevé que ce qui avait été consommé sur la même période l'année dernière. Actuellement, environ 204 000 heures ont été consommées au cours du quatrième trimestre 2019 dont un peu plus de la moitié dans l'industrie.

Au premier trimestre 2020, le nombre d'autorisations et celui de consommations s'envolent en raison de la crise liée au COVID-19. Le nombre d'heures d'autorisées est sans précédent. Le volume d'heures autorisées, encore provisoire, est estimé à 69 000 000 heures, soit plus de 40 fois plus qu'au premier trimestre 2009 et ce volume va encore s'amplifier au deuxième trimestre 2020.

Défaillances d'entreprises

1 201 défaillances d'entreprises ont été enregistrées en Occitanie au 4ème trimestre 2019, représentant 9% des défaillances en France. Ce nombre est en baisse de 8,3% par rapport au 4ème trimestre 2018.
Sur la même période, le secteur de la construction enregistre une baisse des défaillances de 2,5%. Ce secteur totalise 22,6% des défaillances. Les dépôts de bilan des secteurs du commerce, de la réparation automobile, des transports, de l'hébergement et de la restauration, qui représentent 41,3% des défaillances enregistrées ce trimestre, diminuent de 8,3%. Le secteur industriel voit son nombre de dépôts de bilan fortement baisser ce trimestre : -29,7% mais sur des volumes faibles : ils ne représentent que 5,3% des défaillances observées au niveau régional.
Depuis le début de l'année 2019, un peu moins de 4 500 défaillances ont été enregistrées en Occitanie, un nombre en diminution de 5,5% par rapport à la même période de l'année précédente, une évolution très proche du niveau national (-5,2%).

1 201 défaillances d'entreprises *enregistrées en Occitanie au 4ème trimestre 2019, nombre en baisse de 8,3% par rapport au même trimestre de 2018.*

Cumul des défaillances d'entreprises à la fin des 3èmes trimestres

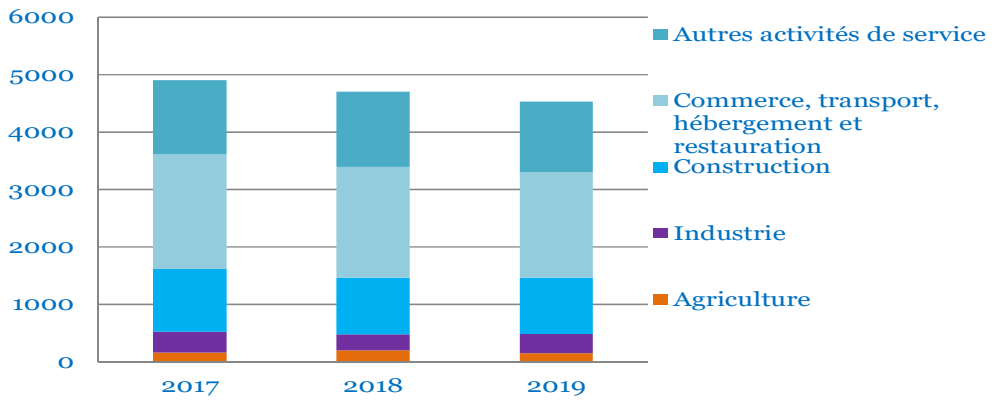

Source : Banque de France

Une entreprise est en situation de défaillance ou de dépôt de bilan à partir du moment où une procédure de redressement judiciaire est ouverte à son encontre. Il ne faut pas confondre la notion de défaillance et la notion de cessation. Un jugement d'ouverture de procédure de défaillance ne se résout pas forcement par une liquidation. La notion de cessation correspond à l'arrêt total de l'activité d'une entreprise. Toutes les défaillances ne donnent pas des cessations. Toutes les cessations n'ont pas donné lieu à une défaillance.

Taux de chômage

*Le taux de chômage en Occitanie **s'établit à 9,6% de la population active**. Il diminue ce trimestre de 0,4 point et de 0,7 point sur un an.*

En Occitanie, au 4ème trimestre 2019, le taux de chômage s'élève à 9,6% de la population active. Il baisse ce trimestre de 0,4 point contre -0,3% au niveau de la France métropolitaine.
Le chômage diminue dans l'ensemble des régions, de -0,2 point en Corse et Pays-de-la-Loire à -0,5 point en région PACA.
Les Hauts-de-France et l'Occitanie sont les deux régions les plus touchées par le chômage, avec des taux de chômage de respectivement 10,0 % et 9,6%. Sur un an, le taux de chômage dans la région diminue de 0,7 point, un peu plus qu'au niveau national (-0,6 pt).

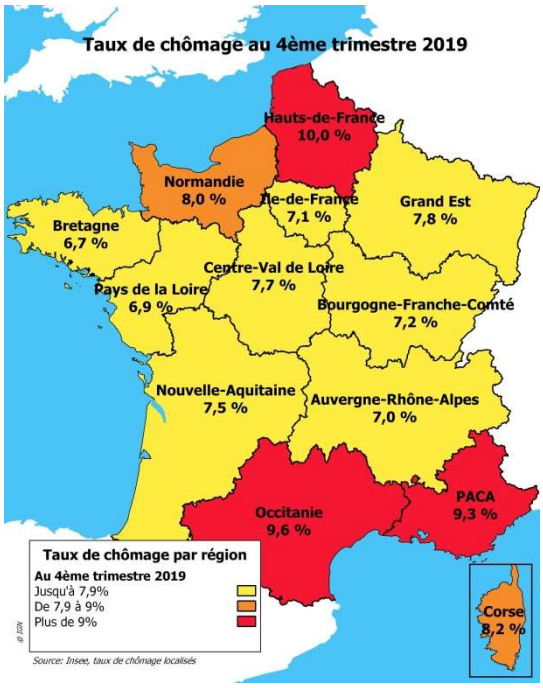

Taux de chômage :
Le taux de chômage localisé est mesuré par l'Insee avec l'enquête Emploi, des données administratives sur l'emploi et les séries de demandeurs d'emploi de pôle emploi. L'indicateur du taux de chômage est donc une synthèse de ces sources et répond aux normes fixées par l'Union européenne, à savoir : être âgé de 15 à 74 ans, être sans travail au cours de la semaine de référence, être disponible pour travailler, être activement à la recherche d'un travail au cours des quatre semaines précédentes ou avoir trouvé un emploi devant débuter dans les trois mois suivants.

Demande d'emploi

*Au 4ème trimestre 2019, l'Occitanie compte en moyenne **567 200 demandeurs d'emploi de catégories ABC**. La demande d'emploi diminue de 1,6% en moyenne ce trimestre et de 2,0% sur un an.*

Durant le 4ème trimestre 2019, le nombre moyen de demandeurs d'emploi de catégories ABC s'élève à 567 290 en Occitanie. En moyenne, il diminue de 1,6% sur trois mois et de 2,0% sur un an. Au niveau national, la demande d'emploi diminue également en moyenne de 1,6% ce trimestre et de 2,9% sur un an. Elle baisse ce trimestre dans toutes les régions métropolitaines, jusqu'à -2,1% dans le Grand Est, excepté en Corse où elle augmente de 1,0%. Le nombre moyen de demandeurs d'emplois sans aucune activité (catégorie A) diminue ce trimestre dans la région (-1,4%). C'est également le cas pour les demandeurs d'emploi ayant exercé une activité réduite quelle qu'en soit la durée, respectivement -4,1% pour la catégorie B et -0,7% pour la catégorie C. En moyenne sur trois mois, la diminution du nombre de demandeurs d'emploi est plus marquée chez les hommes que chez les femmes (-1,8% contre -1,4%). Chez les jeunes, la demande d'emploi baisse sensiblement (-4,3% en moyenne ce trimestre). Ils restent deux fois moins nombreux que les personnes de plus de 50 ans (154 400). Le nombre moyen de demandeurs d'emploi de longue durée diminue ce trimestre mais moins rapidement qu'en France métropolitaine (respectivement -1,2% et -1,7%).

Demandeurs d'emploi moyen inscrits au cours du trimestre à Pôle emploi (catégories ABC)

	Nombre moyen au 4ème trimestre 2019	Évolution sur 3 mois	Évolution sur un an
Hommes	276 620	- 1,8 %	- 2,4%
Femmes	297 670	- 1,4%	- 1,6%
Jeunes	70 680	- 4,3%	- 4,6%
Seniors	154 400	+ 0,1%	+ 1,3%
DELD	272 950	- 1,2%	+ 0,7%
Total	**567 290**	**- 1,6%**	**- 2,0%**

Source : Pôle Emploi- Données CVS-CJO

Demande d'emploi en fin de mois (DEFM) :

- *Le nombre de demandeurs d'emploi résulte de l'inscription (obligatoire pour ceux qui souhaitent bénéficier de l'allocation chômage) à Pôle Emploi. Tout demandeur d'emploi ne remplit pas les conditions qu'exige le BIT pour être considéré chômeur. De même, un chômeur BIT peut choisir de ne pas passer par Pôle Emploi pour rechercher un emploi. Pôle emploi différencie différentes catégories de demandeurs d'emploi en fonction de la durée d'emploi durant le mois :*
- *La catégorie A regroupe les personnes sans emploi qui sont tenues de faire des actes positifs de recherche d'emploi*
- *Les catégories B et C regroupent les personnes ayant eu une activité réduite au cours du mois tenues de faire des actes positifs de recherche d'emploi*
- *Les catégories D et E regroupent les personnes non disponibles pour occuper un emploi (en formation ou en contrat aidé)*

Les évolutions du taux de chômage et de la DEFM peuvent donc différer.

Depuis le premier trimestre 2018, la demande d'emploi est diffusée en moyenne des derniers jours des mois du trimestre, et non en stock au dernier jour du trimestre.

POLITIQUES D'EMPLOI :

Parcours Emploi Compétences (PEC)

Prescriptions de contrats aidés non marchands en Occitanie

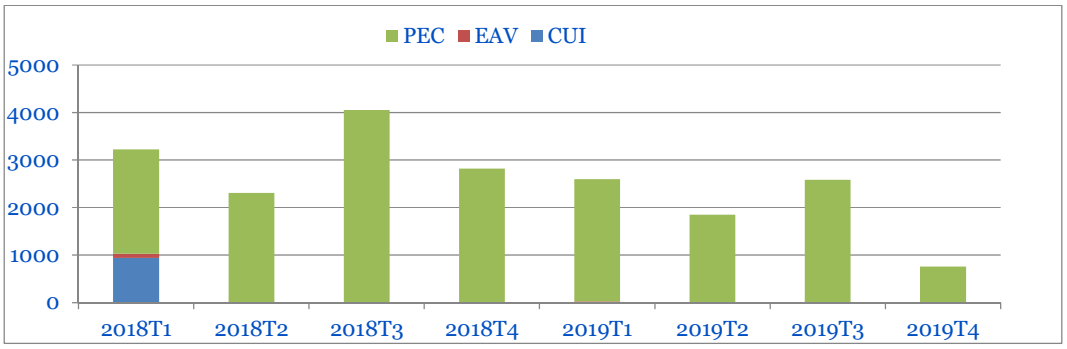

Source : Dares

Au 4ème trimestre 2019, *seulement 755 Parcours-Emploi-Compétences (PEC) ont été prescrits en Occitanie.*

Le contrat unique d'Insertion (CUI) *a pour objet de faciliter l'insertion professionnelle des personnes sans emploi rencontrant des difficultés sociales et professionnelles particulières d'accès à l'emploi. Il prend la forme du contrat d'accompagnement dans l'emploi (CUI-CAE) dans le secteur non marchand et du contrat initiative emploi (CUI-CIE) dans le secteur marchand.* ***L'emploi d'avenir*** *est une autre forme de contrat aidé destiné aux jeunes particulièrement éloignés de l'emploi, en raison de leur défaut de formation ou de leur lieu d'habitation. Il a pour objectif de permettre une insertion durable du jeune dans la vie professionnelle. Ces deux dispositifs ont été arrêtés au 1er janvier 2018. Ils ont été remplacés par le* ***Parcours Emploi Compétences (PEC),*** *dont la mise en œuvre repose sur le triptyque emploi-formation-accompagnement mis en place à la fois par l'employeur et les services publics, avec pour objectif l'inclusion durable dans l'emploi des personnes les plus éloignées du marché du travail.*
Enfin, ***l'insertion par l'activité économique*** *est un accompagnement dans l'emploi proposé par certaines structures spécialisées à des personnes très éloignées de l'emploi pour faciliter leur insertion sociale et professionnelle.*

Durant le 4ème trimestre 2019, 755 PEC ont été prescrits dans la région. Ce nombre est divisé par 4 par rapport au trimestre précédent et par rapport au 4ème trimestre 2018. Sur l'ensemble de l'année 2019, le nombre de prescriptions de PEC diminue de 36,6% par rapport à 2018. En effet, les enveloppes allouées à la prescription de PEC ont diminué par rapport à l'année dernière et la quasi-totalité a été consommée avant le début du 4ème trimestre. Quasiment la moitié des prescriptions sont des renouvellements de contrats ce trimestre (49,4%).
603 établissements ont eu recours au Parcours-Emploi-Compétences ce trimestre. Le milieu associatif reste le principal consommateur de PEC et représente 3 prescriptions de contrat sur 5 ce trimestre.
Le dispositif profite davantage aux seniors qu'aux jeunes. En effet, 30,3% des prescriptions ont un bénéficiaire de plus de 50 ans (contre 16,4% pour les jeunes). De même, les deux tiers des bénéficiaires sont des femmes. Les prescriptions profitent essentiellement à des demandeurs d'emploi de très longue durée. En effet, 40,4% des prescriptions profitent à des demandeurs d'emploi de plus de 2 ans. Enfin, la moitié (51,7%) des bénéficiaires ont au moins le bac. 12,7% des bénéficiaires n'ont aucun diplôme.

En raison de conditions de travail dégradées, les données concernant le nombre de personnes en contrat aidé et en Insertion par l'Activité Economique n'ont pas pu être mises à jour. Pour cette raison, le graphique ci-dessous n'a pas été actualisée

Bénéficiaires de contrats aidés en Occitanie

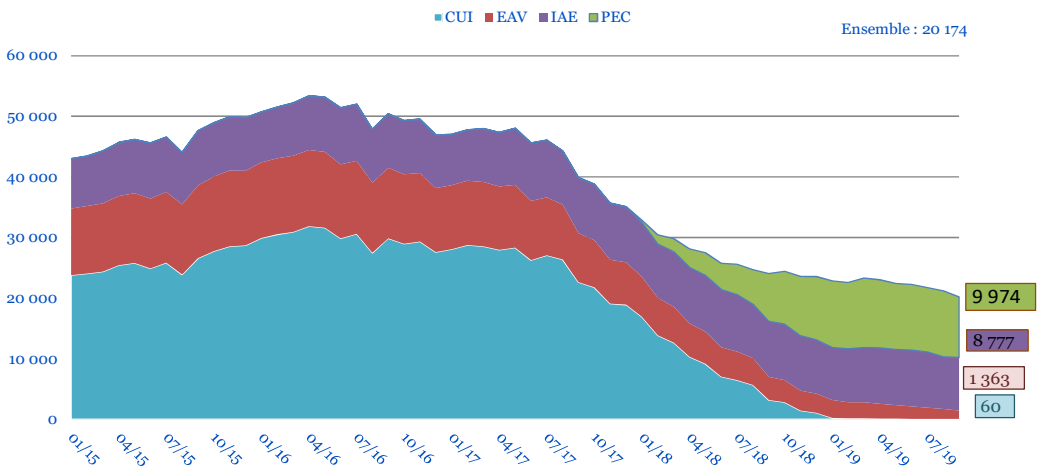

Source : Dares

CHIFFRES CLES DE LA REGION OCCITANIE

Population

	Occitanie	France métropolitaine
Population en 2016	**5 808 435**	64 468 721
Population en âge de travailler (15-64 ans)	**3 572 364**	40 405 147
Population active	**2 596 361**	29 891 815
de 15 à 24 ans	**261 641**	3 103 381
de 25 à 49 ans	**1 932 696**	22 412 887
de 50 ans à 64 ans	**402 024**	4 375 547
Taux d'activité	**72,7%**	74,0%
Taux d'emploi	**61,5%**	63,9%
Taux de chômage (RP)*	**15,4%**	12,3%

Source : Insee, recensement de la population 2016, exploitation principale

* ***Le taux de chômage au sens du recensement*** *est mesuré à partir des déclarations des personnes interrogées lors du recensement de la population. Il ne correspond pas à la définition du taux de chômage au sens du BIT. De manière générale, le chômage au sens du recensement est surévalué par rapport à celui du BIT.*

Revenus / pauvreté

	Revenu disponible médian par UC	Allocataires du RSA
Occitanie	**19 672 €**	**184 308**
France métropolitaine	20 566 €	1 653 100

Source : Insee, Fichier localisé social et fiscal (Filosofi) 2017, CNA, MSA 2017

Emploi (en milliers)

	Salarié	Non salarié	Emploi total
Occitanie	**1 975**	**314,5**	**2 289**
France métropolitaine	24 481	2 791	27 272

Source : Insee, Estimations d'emploi localisées (Estel) 2017 (données provisoires)

Produit intérieur Brut en 2015

	Par habitant	Par emploi	En volume	Rang
Occitanie	**27 449 €**	**70 723 €**	**159 Md€**	**4ème**
France métropolitaine	33 409 €	80 124 €	2 152 Md€	///

Source : Insee, comptes nationaux, données provisoires

Établissements actifs de la région

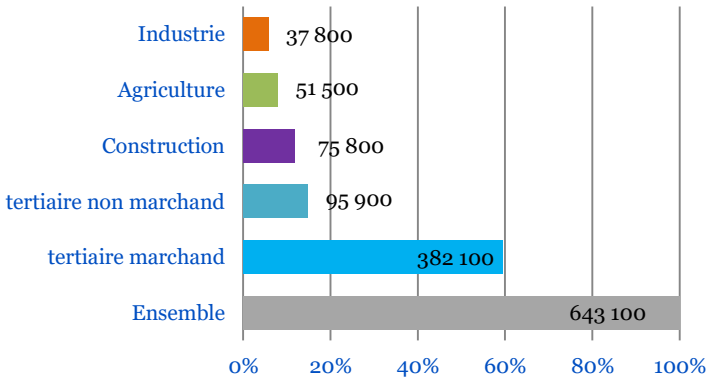

Source : Insee, Clap 2015

Emploi total de la région

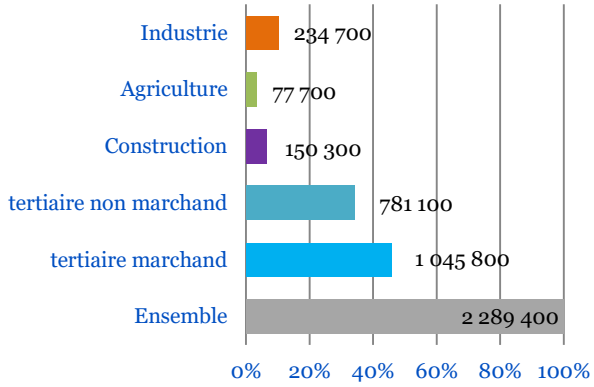

Source : Insee, Estel 2017, données provisoires

Directeur de publication : Christophe LEROUGE
Réalisation : Service Études Statistiques Évaluation
Rédaction et coordination : Benjamin POTIER, avec les contributions de Véronique SALABERT, Marielle DHUNE
Mise en page : Myrtille GUIGUET
DIRECCTE Occitanie : 5, esplanade Compans-Caffarelli — BP 98016 — 31080 Toulouse cedex 6